

Communiqué de presse

Le 11 mars 2026

Comment répondre à l'urgence pour repenser le système de santé que nous souhaitons demain ?

Le Leem lance une concertation nationale afin de recueillir des propositions pour préserver l'accès aux médicaments pour tous



Retard dans la mise à disposition de traitements innovants, tensions d'approvisionnements de médicaments, recherche et investissements qui filent hors de l'Europe... L'année 2026 est un moment charnière pour repenser un système de santé à bout de souffle et le faire évoluer, afin que chacun d'entre-nous puisse obtenir la meilleure prise en charge pour prévenir et soigner les maladies et avoir accès aux progrès thérapeutique, afin d'éviter toute perte de chance pour les patients français et de préserver la compétitivité de notre pays face à nos voisins européens. C'est pourquoi le Leem engage jusqu'en juin 2026 une concertation pour l'avenir du médicament. Objectif : saisir l'opportunité d'une réflexion collective pour faire des

propositions afin de préserver l'avenir du médicament et son accès en France.

Un sondage auprès des professionnels de santé, des rencontres avec les acteurs du système de soins, une plateforme numérique ouverte aux citoyens ainsi que des débats en région vont venir enrichir la réflexion des entreprises du médicament, afin de coconstruire des recommandations pour les prochaines années. Une fenêtre de quelques mois s'ouvre avant les échéances présidentielles pour permettre l'expression des points de vue et, surtout, l'élaboration de solutions directement activables en réponse aux mutations de la société et aux nouveaux enjeux internationaux de santé.

« Avec cette concertation, nous voulons replacer le médicament, trop souvent réduit à un débat budgétaire, dans une approche globale du soin, au service des besoins essentiels des patients. Face aux défis d'accès au progrès thérapeutique, de soutenabilité du système et de compétition internationale, cette concertation va donner la possibilité à tous, experts, professionnels de santé et grand public, de partager leurs réflexions et de formuler des propositions pour lever les freins à l'innovation, y compris en identifiant collectivement les priorités dans un système contraint, et plus globalement aider à transformer notre système de santé », souligne Thierry Hulot, président du Leem.

La démarche « **Au cœur du soin : concertation pour l’avenir du médicament** » a été conçue pour être ouverte et résolument collective, et s’articule autour de **trois grandes thématiques** :

- l’efficacité du système de santé,
- le dynamisme économique et la santé dans les territoires,
- l’accès des patients au progrès thérapeutique.

Une enquête nationale menée par IPSOS en février 2026 auprès de 300 professionnels de santé¹ révèle un diagnostic inquiétant sur le système de santé – **83% d’entre eux ont le sentiment qu’il s’est détérioré depuis 10 ans**. Pour autant, ce baromètre propose des pistes fortes autour d’actions à horizon 2030 afin de le rendre plus efficace, notamment autour de l’accélération de l’accès à l’innovation, de la sécurisation de l’approvisionnement et de la relance de l’investissement dans les territoires.

Qu’en pensent les citoyens ? Pour le savoir, le Leem active aujourd’hui et jusqu’au 1^{er} juin **une plateforme numérique (avenir.medicament.org)** pour permettre à l’ensemble des citoyens et acteurs du secteur de donner leur avis au travers d’un sondage et de formuler des propositions.

La concertation va également comporter des **débats dans les territoires**, au plus près des professionnels de santé, des acteurs de terrain et des industriels, pour croiser les réalités locales et les enjeux nationaux et européens

- à Dunkerque, le jeudi 9 avril, sur le **dynamisme économique et santé dans les territoires**
- à Strasbourg, le mardi 28 avril, sur l’**accès des patients au progrès thérapeutique**

La consultation se poursuivra **avec un débat lors de SantExpo**, du 19 au 21 mai 2026, autour de **l’efficacité du système de santé**.

La concertation est supervisée par un collège de 3 garants qui veillent à la transparence du processus et à la fidélité de la restitution finale : **Marie-Céline Battesti**, Membre de la Commission nationale du Débat Public, Présidente de la Compagnie nationale des commissaires enquêteurs, **Pr Denis Bertin**, Vice-Président Fondation A*Midex & UDICE, référent France 2030, **Amaury Martin**, Directeur Ressources et Innovation, Institut Curie – Directeur, Carnot Curie Cancer.

Avec cette démarche, le Leem ouvre le débat sur l’avenir du médicament et invite acteurs et citoyens à s’engager activement pour contribuer à des solutions renforçant l’accès à la santé et la pérennité de notre système de santé.

Rendez-vous sur avenir.medicament.org jusqu’au 1^{er} juin.

Contacts presse :

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - vpautre@leem.org

Julien GOUGEROT – 06 08 97 50 49 – jgougerot@leem.org

Direction de la communication : Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - sbou@leem.org

¹ Médecins généralistes, médecins hospitaliers et pharmaciens d’officine